

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Art 28 du Code des Marchés Publics

COMMUNE DE MAUREILHAN

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :
COMMUNE DE MAUREILHAN

1, place Jean Jaurès

34370 MAUREILHAN

Tél : 04.67.90.52.98 - Fax : 04.67.90.68.83 - Email : mairiemaureilhan@wanadoo.fr

Représentant du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire, M. Christian SEGUY

2. PROCEDURE DE PASSATION :

Procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics)

3. OBJET DU MARCHÉ :

Création ou réhabilitation d'un restaurant scolaire primaire et maternelle en liaison froide

4. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

Les conditions relatives au marché, les modalités de transmission des offres et les possibilités de variantes et options sont détaillées dans le règlement de la consultation.

Dossier de consultation à télécharger gratuitement sur <http://www.e-marchespublics.com>

ou sur le site internet de la commune : <https://mairie-maureilhan.fr>

Une visite du site est obligatoire avant la remise d'une offre, s'inscrire auprès de la mairie de MAUREILHAN : 04 – 67 – 90 – 52 - 98

4. DÉLAI D'EXÉCUTION:

Fixé dans le CCP

5. CRITERES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-après :

40 % : valeur technique de l'offre.

60 % : prix des prestations

6. CONDITIONS DE DELAI :

Date limite de réception des offres le

Délai minimum de validité des offres: 120 jours

7. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION :

mercredi 13 mai 2020

8. ADRESSE OU LES OFFRES DOIVENT ETRE TRANSMISES :

<https://e-marchespublics.com>